



école
du paysage

Grenoble Saint-Ismier

CFPPA

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

**L'AVENTURE
DU VIVANT**
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

CFPPA

1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier Cedex

Tél. 04 76 52 52 18

Fax 04 76 52 52 22

cfppa.grenoble@educagri.fr

www.edp.educagri.fr

Affaire suivie par

Maud FERNANDEZ

maud.fernandez@educagri.fr



Territoires Insertion 38

Formation Espaces verts

« *Module de perfectionnement* »

Espaces Verts

Objectif général

Ce module de formation vise à l'acquisition, par les participants, des principales connaissances en Espaces Verts, tout en étant autonome dans leurs gestes professionnels et en respectant les règles de sécurité.

Public concerné / Pré-requis

Personnes accueillies dans les chantiers d'insertion et susceptibles d'utiliser des machines (tondeuses, débroussailleuses, taille-haies) sur des chantiers d'espaces verts. Pas de pré-requis attendu.

Équipement stagiaires

Chaque participant devra être équipé :

- De chaussures de sécurité.
- De gants.
- De casque et de lunettes
- De vêtements adaptés au travail sur chantier et aux conditions climatiques.
- Matériel pour la prise de note sur le chantier (carnet, crayon...)
- Le matériel (machines, outils) et les matériaux seront fournis par le CFPPA. En cas de chantier proposé par une structure d'insertion, le matériel est fourni par la structure.

Pédagogie

Formation se déroulant principalement sur le terrain (chantier) et en atelier favorisant un perfectionnement des pratiques professionnelles individuelles et le travail en équipe.

La formation doit permettre à chaque stagiaire de faire le point sur son parcours d'acquisition des compétences professionnelles.

L'accent sera mis sur la sécurité et les bonnes pratiques d'utilisation des matériels, notamment les gestes et postures.

En fin de formation, un bilan individuel et collectif sera réalisé.

Un portefeuille de compétences sera généré à la suite des bilans, et transmis aux prescripteurs.

La formation s'articule sur 5 jours.

Objectifs :

- ✓ Réaliser les travaux d'entretien des espaces verts.
- ✓ Utiliser le matériel de tonte et la débroussailleuse en toute sécurité.
- ✓ Réaliser l'entretien courant du matériel et réparer les petites pannes de chantier.
- ✓ Adopter Les gestes et postures adaptées aux situations de travail.

Organisme de Formation

Les cours sont organisés par le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) de Grenoble - Saint-Ismier (1 chemin de Charvinière - 38332 Saint-Ismier Cedex – Tél 04 76 52 52 18 cfppa.grenoble@educagri.fr).

Le référent de la formation au CFPPA de Saint-Ismier est Maud FERNANDEZ Tél : 06 31 16 75 69 maud.fernandez@educagri.fr

Formateur : David GAUBERT

Durée : 35 heures soit 5 jours de 7 heures.

Coût : 13 €/h soit 455 € par stagiaire

Évaluation, attestation :

Un bilan individuel sera formalisé : il regroupera les états de présence, les connaissances acquises, les difficultés et satisfactions rencontrées, les possibilités de parcours et d'évolution.

Un bilan collectif sera effectué avec les stagiaires et les référents le dernier jour de la formation. L'horaire sera défini avec les chargés d'insertion des structures.

Le stage prendra fin ce même jour à 16h30.

Les évaluations seront présentées sous la forme de notre outil CAAP VERT

Dates/horaires : **Lundi 3 septembre au vendredi 7 octobre 2022.**

Du lundi au vendredi : **8h30 – 12h00 et 13h00 - 16h30**

Une pause est prévue de **12h à 13h.**

Restauration :

Nous laissons à disposition une salle équipée de micro-ondes, d'un frigo et d'un point d'eau.

A proximité de notre centre de formation, vous pouvez trouver des boulangeries, restaurants, supermarchés..

Lieux de formation : **Le CFPPA de Saint-Ismier est facilement accessible**

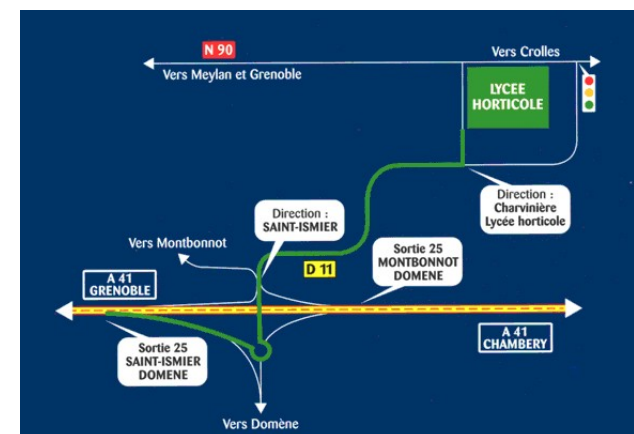
→ **En bus** :

Réseau du Grésivaudan ⇔ <https://www.tougo.fr> Desserte de Grenoble à Saint-Ismier : Ligne T80 à **Verdun-préfecture** vers "Crolles, LE BROCEY" Descendre à l'arrêt « Château Randon » à Saint-Ismier, (l'entrée s'effectue, juste à côté, par le grand portail en bois) ;

Ou, depuis la Gare prendre le Tram A, puis : Ligne T80 à **Verdun-préfecture** vers "Crolles, LE BROCEY" Descendre à l'arrêt « Château Randon » à Saint-Ismier (l'entrée s'effectue, juste à côté, par le grand portail en bois).

Le CFPPA se situe dans le « Château Randon ».

→ **En voiture** :



PROGRAMME DE LA FORMATION

	Jour 1		Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Module 1. Reconnaissance des végétaux et taille										
1.1 Taille arbustive ou taille douce										
Les principes fondamentaux des différentes tailles Les époques de réalisation Les tailles adaptées d'après la floraison Le principe de la régénération de l'arbuste Gestion des déchets de taille (évacuation, valorisation)										
1.2 Les outils utilisés										
Choix de l'outil en fonction de la tâche à effectuer Les outils de taille : sécateur, sécateur ébrancheur, scie à main, cisaille, taille-haie thermique... Les équipements d'accès : échafaudages, échelles. Leur usage et les différentes techniques d'utilisation des outils. Les différentes mesures de sécurité dans l'emploi des différents outils par rapport à l'utilisateur, au matériel lui-même, aux collègues. Les postures adaptées pour ménager son organisme au cours des différents travaux. Utilisation du vocabulaire technique										
Module 2 : Le matériel et les méthodes pour réaliser de la maçonnerie dans des conditions optimales et de sécurité										
Les outils nécessaires (niveau, cordeau, massette, ...) : - leur utilisation et leur maniement. - Identification des matériaux et des techniques spécifiques qui sont liées au dallage et à la pose sur sable.										
Organisation du chantier, de son travail et suivi logique des différentes opérations : Balisage Approvisionnement Chronologie des tâches Finitions Les équipements de protection individuelle liés aux tâches du dallage Les règles de sécurité sur le chantier et dans l'emploi des machines - les gestes & postures										
Module 3 : La réalisation de travaux de maçonnerie										
Les différentes étapes de la réalisation :										
Prise de niveaux - Piquetage Mise en place du fond de forme – Terrassement - Décaissement Calcul des pentes pour l'évacuation des eaux Mise en place de la chape de pose – Chape de sable Pose des matériaux de type dallage Finitions : découpe, compactage, sablage des joints										
Bilan individuel et Bilan final de fin de formation										
TOTAL HEURES	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30